

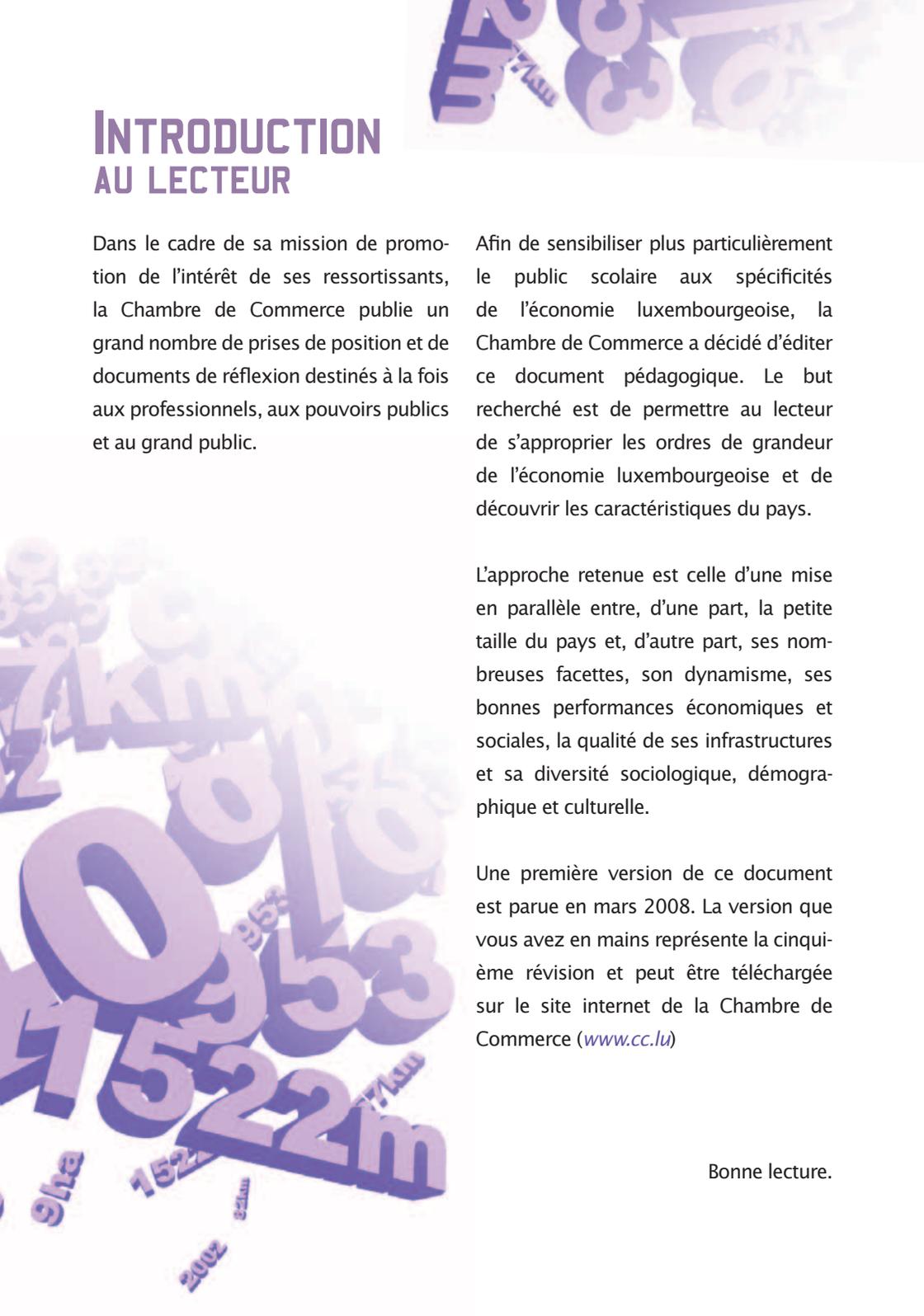
LUXEMBOURG PETIT PAYS GRANDS NOMBRES

Edition 2012



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

WWW.CC.LU



INTRODUCTION AU LECTEUR

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'intérêt de ses ressortissants, la Chambre de Commerce publie un grand nombre de prises de position et de documents de réflexion destinés à la fois aux professionnels, aux pouvoirs publics et au grand public.

Afin de sensibiliser plus particulièrement le public scolaire aux spécificités de l'économie luxembourgeoise, la Chambre de Commerce a décidé d'éditer ce document pédagogique. Le but recherché est de permettre au lecteur de s'approprier les ordres de grandeur de l'économie luxembourgeoise et de découvrir les caractéristiques du pays.

L'approche retenue est celle d'une mise en parallèle entre, d'une part, la petite taille du pays et, d'autre part, ses nombreuses facettes, son dynamisme, ses bonnes performances économiques et sociales, la qualité de ses infrastructures et sa diversité sociologique, démographique et culturelle.

Une première version de ce document est parue en mars 2008. La version que vous avez en mains représente la cinquième révision et peut être téléchargée sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu)

Bonne lecture.

TABLER DES MATIÈRES

- Des chiffres à faire rêver plus d'un pays [P4](#)
- Le Grand-Duché en quelques dates clés [P7](#)
- Un territoire aux dimensions restreintes [P9](#)
- Aménagement du territoire [P10](#)
- Population [P11](#)
- La ville de Luxembourg, une capitale résolument européenne [P12](#)
- Un espace économique dépassant les frontières nationales [P14](#)
- Un marché du travail fortement attractif [P16](#)
- Un niveau de protection sociale parmi les plus élevés au monde [P17](#)
- D'excellentes infrastructures de transport [P19](#)
- La finance, une activité prédominante au Grand-Duché [P20](#)
- La sidérurgie, une industrie historique au Grand-Duché [P24](#)
- Technologies de l'information, de la communication et e-commerce [P26](#)
- Education et recherche au Luxembourg [P28](#)
- Le Luxembourg et la logistique [P30](#)
- Le Luxembourg et l'espace [P31](#)
- Le Luxembourg, un pays présent sur les océans du globe [P33](#)
- Du vin, mais aussi de la bière [P34](#)
- Le Luxembourg et l'aide au développement [P35](#)
- Le Grand-Duché dans le monde [P37](#)





DES CHIFFRES À FAIRE RÊVER PLUS D'UN PAYS



82 100

Ce chiffre exprime, en EUR, le PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant du Luxembourg (2010) selon des chiffres du Statec. Cet indicateur classe le Grand-Duché en tête des pays les plus riches du monde, mais il est à relativiser compte tenu du nombre important de travailleurs frontaliers qui, par définition, ne figure pas au dénominateur de ce ratio.

Le RNB (Revenu National Brut) par habitant exprimé en PPA (Parité de Pouvoir d'Achat), indicateur plus fiable que le PIB par habitant, s'élevait quant à lui à 61 790 dollars (estimations de la Banque Mondiale), soit toujours le plus haut niveau mondial devant la Norvège (56 830), Singapour (55 790), la Suisse (50 170), Hong Kong (47 480) et les Etats-Unis (47 360).

48

Il s'agit du montant, exprimé en milliards d'EUR, des investissements directs étrangers (IDE) entrants dont a bénéficié le Luxembourg en 2010.

1 801,49

Au 1^{er} janvier 2012, le salaire social minimum au Luxembourg s'élève à 1 801,49 EUR brut par mois, soit le niveau le plus élevé parmi les vingt et un pays de l'Union européenne (UE) ayant établi un salaire minimum. Le salaire minimum brut pour travailleurs qualifiés est quant à lui fixé à 2 161,78 EUR par mois. Selon le Statec 12% des salariés luxembourgeois étaient rémunérés au niveau du salaire minimum en 2007.

667

D'après les dernières données disponibles du Statec (29 février 2010), on recensait au Luxembourg quelque 347 261 voitures particulières, 678 pour 1 000 habitants en 2010, le niveau le plus élevé parmi les 27 Etats membres de l'UE.

A titre de comparaison, ce ratio s'élève à 821 voitures pour 1 000 habitants aux Etats-Unis.

149

D'après les chiffres du Statec, le degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise, mesuré par la part des exportations et des importations dans le PIB (exportations de biens et services + importations de biens et services / 2 * PIB), a atteint les 149% en 2010, soit le ratio le plus élevé des pays de l'UE et l'un des plus élevés au monde.

En raison de la dimension restreinte du marché local, le Grand-Duché est fortement dépendant des pays étrangers, aussi bien pour l'écoulement de ses biens et services que pour son approvisionnement en biens et services non disponibles sur le marché national.

Les économies de taille restreinte ont dans la plupart des cas un degré d'ouverture très élevé, ce qui est plus rare pour les « grandes » économies qui, par nature, disposent d'un plus vaste marché national. La Belgique fait ainsi état d'un degré d'ouverture de 118%, alors que celui des Etats-Unis se situe à 15%, reflétant sa vaste taille.

8,08

D'après les chiffres provisoires du Statec, l'excédent de la balance courante du Grand-Duché s'est élevé à 8,08% du PIB en 2010, ce qui représente un niveau considérable.

Les bons résultats enregistrés par le Luxembourg tiennent aux forts excédents de la balance des services, résultant en grande partie des exportations de services financiers.

La balance courante représente le solde des flux monétaires d'un pays avec le reste du monde, résultant des échanges internationaux de biens et services (balance commerciale), des revenus (salaires, dividendes, intérêts, etc.) et des transferts courants (transferts de fonds des travailleurs à l'étranger, contributions aux organisations internationales, etc.).

19,05

La dette totale du secteur public, conformément à la définition du Règlement (CE) N° 3605/93, s'élevait à 19,05% du PIB en 2010, soit l'un des niveaux les plus faibles au sein de l'UE 27. La moyenne européenne s'élevait à 80,10% en 2010.

2,08

C'est le taux de croissance moyen du PIB qu'a enregistré l'économie luxembourgeoise au cours de la période 2004-2010, soit l'une des meilleures performances sur le moyen terme au sein de l'UE 27. Cette remarquable performance tient pour une bonne partie aux résultats enregistrés par les institutions financières au cours de la période.

Après un taux de croissance négatif de 5,3% pour l'année 2009 dû à la crise mondiale, la croissance a repris en 2010. Le Luxembourg a effet affiché un taux positif de 2,7% sur l'année 2010. L'année 2011 se solde également par une croissance positive, bien que faible, d'environ 1,6% selon les derniers chiffres du Statec. Cette maigre performance est due à la crise de la dette souveraine que subissent en ce moment les pays de la zone euro.

6,2

Le taux de chômage au mois de décembre 2010 était de 6,2%, soit l'un des taux les plus faibles parmi les Etats membres de l'UE, en dépit d'une hausse sensible enregistrée depuis le début de la crise financière de 2008/2009.

Malgré ce bon résultat apparent, il convient de noter que le Grand-

Duché a enregistré un doublement de son taux de chômage depuis le début de la décennie en dépit d'un marché de l'emploi fortement dynamique. Ce « paradoxe luxembourgeois » s'explique notamment par une inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et du système d'éducation et de formation ne répondant pas suffisamment aux besoins de l'économie.

4,1

Au cours de la période 2005-2009, le nombre de jours de travail perdus pour 1 000 employés pour cause de grève ne s'est élevé qu'à 4,1, soit un niveau particulièrement bas. A titre de comparaison, cet indicateur s'élevait à 132,0 en France ou à 6,2 en Allemagne.

La stabilité politique et sociale est d'ailleurs un atout considérable de l'économie luxembourgeoise.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Statec (www.statec.public.lu)

Administration de l'emploi (www.adem.public.lu)

Eurostat (www.ec.europa.eu/eurostat)

**Organisation de Coopération et de Développement
Economiques, OCDE (www.oecd.org)**

**United Nations Conference on Trade and Development
(www.unctad.org)**

**International Institute for Management Development
(www.imd.ch)**

Organisation Mondiale du Commerce (www.wto.org)

**Trésorerie de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
(www.ts.etat.lu)**

LE GRAND-DUCHÉ EN QUELQUES DATES CLÉS

963

C'est au tournant du premier millénaire que le Luxembourg est fondé par Sigefroid, Comte des Ardennes, qui acquiert les ruines d'un « castellum »

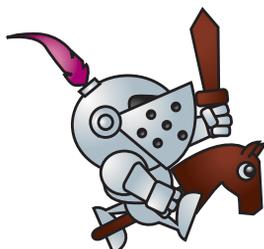
romain appelé Lucilinburhuc (ce qui signifie « petit château ») situé sur le rocher du Bock et appartenant jusqu' alors à l'Abbaye Saint-Maximin de Trèves. Il y construira un château qui se transformera au fil des siècles en véritable forteresse, ce qui vaudra au Luxembourg le surnom de « Gibraltar du Nord ».

1839

Le Luxembourg acquiert son indépendance (Conférence de Londres) et le territoire prend la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

1842

Le Luxembourg intègre l'union douanière allemande (Zollverein). Suite à l'invasion du pays par les troupes allemandes durant la Première Guerre Mondiale, l'union douanière prendra fin en 1918.



1867

Le second Traité de Londres garantit les principes d'indépendance perpétuelle et de neutralité du Luxembourg.

1868

Le 17 octobre 1868, la Constitution luxembourgeoise est adoptée. Elle fut modifiée à de multiples reprises par la suite.

1890

Après la mort de Guillaume III, souverain des Pays-Bas et du Luxembourg, le Grand-Duché passe à la maison Nassau-Weilburg. Le Luxembourg aura à partir de cette date un souverain différent de celui des Pays-Bas.

1921

Le traité d'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) fut signé en 1921 et entra en vigueur le 6 mars 1922 pour une durée de 50 ans. Depuis 1963, l'article 43 de la Convention stipule que l'UEBL restera en vigueur pour des

périodes successives de dix ans. Une nouvelle Convention UEBl fut signée en décembre 2002.

1944

Naissance de l'Union du Benelux. Les Pays-Bas rejoignent l'Union constituée entre la Belgique et le Luxembourg, pour donner naissance au Benelux.

1952

Signé en 1951, le Traité de Paris prévoit que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) entrera en vigueur en 1952. Luxembourg abrite le siège provisoire de l'institution et devient de fait la première capitale européenne.

1958

Après la signature du Traité de Rome en 1957, le Luxembourg devient en 1958 l'un des six membres fondateurs de la Communauté Economique Européenne (CEE).

1992

En 1992, le Luxembourg ratifie le Traité de Maastricht qui crée l'Union européenne (UE) en remplacement de la CEE et prévoit l'Union Economique et Monétaire (UEM). Le Traité entre en vigueur le 1^{er} novembre 1993.

1999

L'UEM entre en vigueur au 1^{er} janvier 1999 et l'euro scriptural est introduit en remplacement de l'ECU (European Currency Unit).

2002

Le 1^{er} janvier 2002 voit le passage à l'euro.

2007

Le 1^{er} janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie ont officiellement adhéré à l'Union européenne, qui compte désormais 27 pays membres. Les négociations d'adhésion avec ces deux pays ont été clôturées le 14 décembre 2004 et les traités d'adhésion ont été signés le 25 avril 2005 à Luxembourg.

2010

Vingt-cinquième anniversaire de la convention de Schengen, signée le 14 juin 1985.



UN TERRITOIRE AUX DIMENSIONS RESTREINTES

2 586

C'est la superficie en kilomètres carrés (km²) du territoire luxembourgeois, ce qui correspond à la superficie d'Ankara, capitale de la Turquie.

Environ un tiers du territoire est couvert de forêts et la moitié est consacrée à l'agriculture.

560

Il s'agit, exprimé en mètres, du point culminant du Grand-Duché de Luxembourg, situé à Kneiff, Wilwerdange (Commune de Troisvierges).

Le point le plus bas du Grand-Duché, 130 mètres, se trouve quant à lui au confluent de la Sûre et de la Moselle, sur le territoire de la Commune de Mertert.

La gare centrale de Luxembourg-ville se situe pour sa part à une altitude de 284 mètres.

358

C'est le périmètre en kilomètres (km) du territoire national.



Le pays compte 148 km de frontières avec la Belgique, 136 km avec l'Allemagne et 74 km avec la France.

82

La distance maximale entre le nord et le sud du pays est de 82 km.

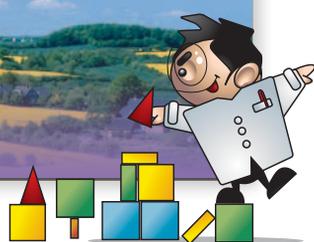
57

La distance maximale entre l'est et l'ouest du pays est de 57 km.



**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS**
**Ministère de l'intérieur et de
l'aménagement du territoire**
(www.miat.public.lu)
Statec
(www.statec.public.lu)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



106

Le 10 mai 2011, la Chambre des députés a voté six lois portant fusion de communes. De 116, le nombre des communes luxembourgeoises est passé à 106 entités fin 2011, soit une population moyenne de 4 829 habitants par commune. Seules sept villes ont une population supérieure à 10 000 habitants (novembre 2011) :

- Luxembourg : 91 857
- Esch-sur-Alzette : 31 018
- Differdange : 22 481
- Dudelange : 19 150
- Pétange : 16 070
- Sanem : 14 823
- Hesperange : 13 870

Considérant que le nombre de communes est excessif en comparaison avec la démographie du pays, les autorités luxembourgeoises encouragent depuis les années 1970 les fusions de communes. Par rapport à 1950, le nombre de communes n'a diminué que de 21 unités. La réforme de 2011 prévoit de diminuer davantage le nombre de communes pour atteindre un chiffre de 71 d'ici 2017, soit une diminution de 27 communes additionnelles par rapport à 2011. L'objectif de la réforme est de réduire les coûts de fonctionnement, de disposer de ressources plus importantes et de réaliser des projets plus ambitieux.

5

Le caractère exigü de son territoire n'empêche pas le Grand-Duché de jouir d'une grande diversité des paysages, alliant forêts, terres arables, vignobles, terres sauvages et promontoires rocheux. Le pays se découpe ainsi en 5 régions naturelles :

- le Centre ;
- les Ardennes au Nord ;
- le Müllerthal, encore connu sous le nom de « petite suisse luxembourgeoise », à l'est ;
- la Moselle au sud-est ;
- le pays des terres rouges au sud.

3

Administrativement, le Luxembourg est divisé en trois districts : Luxembourg, Diekirch, Grevenmacher.

**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS**
**Luxembourg City Tourist
Office (www.lcto.lu)**
**Syndicat des villes et com-
munes luxembourgeoises
(www.syvicol.lu)**
**Ministère de l'intérieur et
de l'aménagement du terri-
toire (www.miat.public.lu)**
Statec (www.statec.public.lu)

POPULATION

511 840

Augmentant d'année en année à un rythme très soutenu, principalement du fait d'une forte immigration, la population luxembourgeoise s'établit au 1^{er} janvier 2011 à 511 840 habitants.

En l'espace de 30 ans, la population du Grand-Duché s'est accrue de plus de 147 000 habitants, soit une augmentation de 40%. Durant la journée, grâce à la présence de nombreux travailleurs non résidents, la population atteint près de 665 000 personnes, soit une augmentation de près de 30% par rapport à la population résidente.

198

La densité de population sur le territoire luxembourgeois est de 198 habitants/km², contre 363 pour la Belgique, 229 pour l'Allemagne et 112 pour la France.

170

Des ressortissants de 170 nationalités différentes se côtoient en toute quiétude au Grand-Duché.

83

En 2012, l'espérance de vie au Luxembourg est de 83 ans pour les femmes et de 78 ans pour les hommes.

43,2

43,2% des résidents luxembourgeois n'ont pas la nationalité luxembourgeoise, ce qui fait du Luxembourg un véritable microcosme représentatif des différentes cultures européennes et l'un des pays du monde les plus ouverts à l'immigration. A titre d'exemple, la Belgique et la France ne comptent respectivement que 9% et 6% d'étrangers.

La communauté des résidents étrangers est principalement composée des Portugais (15,9%), des Français (6,1%), des Italiens (3,5%), des Belges (3,3%) et des Allemands (2,4%). En 2011, 86% des résidents étrangers étaient ressortissants de l'un des Etats membres de l'UE.



**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS**

**Syndicat des villes et communes luxembourgeoises
(www.syvicol.lu)**

**Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire
(www.miat.public.lu)**

**World Health Organization
(www.who.org)**

Statec (www.statec.public.lu)

LA VILLE DE LUXEMBOURG, UNE CAPITALE RÉSOLUMENT EUROPÉENNE



Première capitale européenne avec l'implantation du siège provisoire de la CECA en 1952, la ville de Luxembourg devient capitale européenne au même titre que Bruxelles et Strasbourg lors de la fusion des institutions européennes (CECA et CEE) en 1965.

La reconnaissance de la pluralité des sièges communautaires à l'occasion du Conseil européen d'Edimbourg de décembre 1992 confirma juridiquement les droits acquis par les trois capitales européennes. Il ne fut dès lors plus question de déménager les institutions européennes déjà installées dans ces trois villes.

91 857

La ville de Luxembourg comptait 91 857 habitants au 1^{er} novembre 2011.

10 400

En janvier 2010, 10 400 fonctionnaires internationaux étaient basés à Luxembourg, soit 2,1% de la population résidente.

12

C'est le nombre d'institutions et organes européens dont le siège se trouve au Luxembourg ou dont l'implantation y est prévue. Il s'agit :

- du secrétariat général du Parlement européen ;
- du Conseil de l'UE ;
- de la Commission européenne (différentes directions générales) ;
- de la Cour de justice des Communautés européennes et du tribunal de première instance ;
- d'Eurostat ;
- de l'Office des publications officielles des Communautés européennes ;
- de la Cour des comptes des Communautés européennes ;
- de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du Fonds européen d'investissement (FEI) ;
- du Centre de Traduction des organes de l'UE ;
- de la Cour de l'Association européenne de libre-échange ;
- d'une des écoles européennes ;
- du tribunal du brevet communautaire.
- du Fonds européen de stabilité financière (FEFS) et du mécanisme européen de stabilité financière (MESF)

Etant donné l'accroissement constant du nombre d'élèves fréquentant l'école européenne (environ 4 200 tous niveaux confondus pour l'année scolaire 2007/2008), élargissement européen oblige, les travaux de construction d'une seconde école européenne ont débuté en 2008 pour une ouverture prochaine.



2

Désignée capitale européenne de la culture en 1995, Luxembourg le fut à nouveau en 2007, en partenariat avec la Grande Région, et organisa à ce titre de nombreuses manifestations.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Gouvernement luxembourgeois (www.gouvernement.lu)

Ministère des Affaires étrangères (www.mae.lu)

Statec (www.statec.public.lu)

Administration de l'emploi (www.adem.public.lu)

Europaforum (www.europaforum.lu)

Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (www.syvicol.lu)

UN ESPACE ÉCONOMIQUE DÉPASSANT LES FRONTIÈRES NATIONALES



II 363 613

C'est le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2008 de la Grande Région composée du Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat (Allemagne), de la Lorraine (France) et de la Wallonie (Belgique). Ce vaste espace transfrontalier regroupe ainsi un Etat, deux «Länder» allemands, une région française et une région belge.

350 000

Il s'agit du nombre approximatif d'établissements que compte la Grande Région. Rien qu'en 2010, 68 625 nouvelles entreprises ont vu le jour au sein de cet espace économique.

196 175

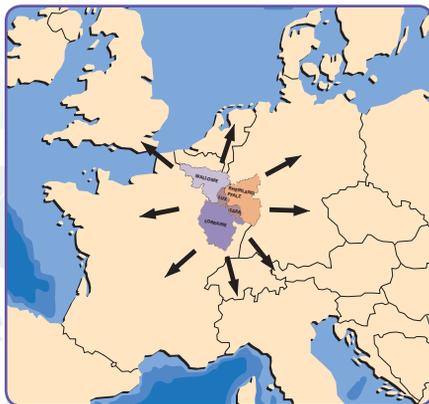
Il s'agit du nombre de frontaliers « entrants » au sein de la Grande Région en 2009. En 2003, ils étaient au nombre de 155 000, ce qui représente une hausse de 21% au cours de la période 2003-2009.

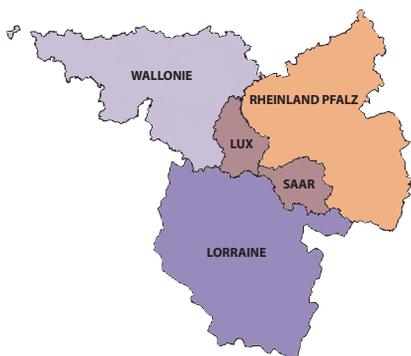
73,4% de ces frontaliers travaillent au

Luxembourg, contre 12,7% pour la Wallonie, 10,4% pour la Sarre, 2,8% pour la Rhénanie-Palatinat et à peine 0,7% pour la Lorraine.

La Grande Région comptabilise à elle seule 40% des mouvements frontaliers au sein de l'UE 15.

Le Grand-Duché représente à lui seul près de 16% du nombre de frontaliers dans l'UE 27 et les quatre pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), derrière la Suisse uniquement.





65 400

Il s'agit de la superficie de la Grande Région, exprimée en km². Le territoire luxembourgeois couvre, tout comme celui de la Sarre, 3,9% de la superficie de la Grande Région, la Wallonie 25,8%, la Rhénanie-Palatinat 30,4% et la Lorraine 36%.

En 2009, le Luxembourg a représenté 4,3% de la population totale de la Grande Région alors qu'il a contribué à 12,4% du PIB de ce même espace, soit un rapport de contribution PIB/population de 3. Ce « rayonnement » luxembourgeois ne peut s'appréhender sans tenir compte de la contribution, capitale, des frontaliers à la création de richesse. Avec près de 93% des postes créés entre 2004 et 2009 occupés par des frontaliers et des résidents allochtones, la contribution étrangère apparaît indispensable à la pérennisation du modèle socio-économique luxembourgeois.

15

La Grande Région compte 15 universités regroupant plus de 327 000 étudiants.

POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS
Portail statistique
de la Grande Région
(www.grande-region.lu)
Statec
(www.statec.public.lu)

UN MARCHÉ DU TRAVAIL FORTEMENT ATTRACTIF



190 000

Il s'agit du nombre d'habitants en journée de Luxembourg-ville. Chaque jour ouvrable, la capitale voit ainsi sa population plus que doubler.

153 157

Ce chiffre représente le nombre total de frontaliers travaillant au Luxembourg en mars 2011. Avec 49% des effectifs, la France fournit le plus important contin-

gent, suivie de la Belgique (26%) et de l'Allemagne (25%).

Étant donné la dimension restreinte du bassin d'emploi national et le dynamisme de l'économie luxembourgeoise, la disponibilité de la main-d'œuvre étrangère est indispensable au développement de l'économie nationale.

44

44% de l'emploi salarié intérieur est occupé par des travailleurs frontaliers.

29

Les résidents de nationalité luxembourgeoise représentent moins d'un tiers de la main-d'œuvre travaillant au Grand-Duché au 31 mars 2011.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Statec (www.statec.public.lu)
Administration de l'emploi (www.adem.public.lu)
Portail statistique de la Grande Région
(www.grande-region.lu)
Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté
et de Politiques Socio-Economiques
(www.ceps.lu)



UN NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS AU MONDE



17 359

Les dépenses de protection sociale totales, exprimées en parités de pouvoir d'achat (PPA) par habitant, s'élevaient à 17 359 EUR en 2009 (dernières données disponibles), soit le niveau le plus élevé au sein de l'UE 27. La moyenne de l'UE 27 était alors d'environ 6 935 EUR (PPA). Il faut cependant savoir que le Luxembourg est un cas particulier puisqu'une part importante des prestations est versée à des ayants droit non-résidents (principalement des dépenses de santé, des pensions et des prestations familiales), qui, par définition, ne sont pas comptabilisés parmi les habitants.

En soustrayant les dépenses à destination des non-résidents, on obtient un montant toujours élevé, en l'occurrence 13 248 EUR (PPA) par habitant, derrière la Norvège et le Danemark.

5 919

Les dépenses totales de pension exprimées par habitant (pensions vieillesse, pensions invalidité, pensions veuves et orphelins) ont atteint 5 919 EUR (PPA) en 2009, soit le niveau le plus élevé au sein de l'UE 27. A titre de comparaison, elles n'étaient que de 3 213 EUR en

Belgique, 3 393 EUR en Allemagne et 3 650 EUR en France.

En corrigeant cet indicateur des dépenses imputables aux non-résidents, on obtient un montant de 4 516 EUR (PPA) par habitant, soit toujours le niveau le plus élevé au sein de l'UE 27.

3 614

En 2009, les dépenses publiques de santé par habitant s'élevaient à 3 614 EUR (PPA) au Luxembourg, soit l'un des niveaux les plus élevés de l'UE 27, derrière la Norvège.

Une fois les dépenses à destination des frontaliers déduites, on obtient un montant de 2 758 EUR (PPA) par habitant, soit toujours l'un des niveaux les plus élevés de l'UE 27, derrière la Norvège et les Pays-Bas.

2 532

Il s'agit, exprimées en EUR (PPA) par tête, des dépenses totales de prestations familiales du Luxembourg en 2009, soit

le niveau le plus élevé au sein de l'UE 27. A titre de comparaison, ces dépenses atteignaient la même année 590 EUR en Belgique, 665 EUR en France et 819 EUR en Allemagne.

Corrigées des transferts à l'étranger, on obtient un montant de 1 932 EUR pour le Luxembourg, soit toujours le niveau le plus élevé au sein de l'UE 27.

87

Il s'agit du taux de remplacement brut moyen de la pension de retraite (1^{er} pilier) par rapport au dernier salaire brut pour un homme rémunéré au niveau du salaire moyen (OCDE, « Pensions at a Glance - Public Policies across OECD Countries 2011 Edition »).

Ce niveau fait du Luxembourg l'un des Etats membres de l'UE 27 les plus généreux en la matière, et ce d'autant plus que le niveau du salaire moyen est nettement plus élevé au Grand-Duché que dans le reste de l'Union.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS
Organisation Mondiale de la Santé
(www.who.org)
Organisation de Coopération et de Développement
Economiques, OCDE (www.oecd.org)
Eurostat
(www.ec.europa.eu/eurostat)
Statec
(www.statec.public.lu)

D'EXCELLENTE INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

© ONT

1 791 231

En 2011, 1 791 231 passagers ont transité par l'aéroport de Luxembourg. La nouvelle aérogare inaugurée en 2008 a une capacité annuelle de 3 millions de passagers.

2 894

C'est la longueur totale, en kilomètres, du réseau routier du Luxembourg. Parmi ces 2 894 km, le Luxembourg compte 147 km d'autoroutes, ce qui correspond à une densité autoroutière (km d'autoroutes/1 000 km²) de 56,8, soit l'une des plus élevées au monde.

275

C'est la longueur en km du réseau ferré luxembourgeois. Le Grand-Duché bénéficie de bonnes liaisons ferroviaires et est relié au réseau à grande vitesse est-européen (TGV vers Paris et Strasbourg).

84,65

Il s'agit de la longueur, en mètres, de l'ouverture de l'arche centrale du pont Adolphe.



Long de 53 mètres, le pont Adolphe construit entre 1900 et 1903 détenait à l'époque de sa construction le record mondial du pont à la plus grande arche de pierre.

Dès le début du 20^e siècle, le Grand-Duché s'illustre ainsi déjà par la qualité de ses infrastructures de transport, ce qui est toujours le cas aujourd'hui comme en témoignent les chiffres ci-dessus.

**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS
Statec
(www.statec.public.lu)
Administration
de l'aéroport
(www.aeroport.public.lu)**

LA FINANCE, UNE ACTIVITÉ PRÉDOMINANTE AU GRAND-DUCHÉ



44 369

Il s'agit du nombre de lignes de cotation que la Bourse de Luxembourg comptait au 31 décembre 2011. Créée en 1929, l'institution ne s'est véritablement développée qu'à la fin des années 1960 avec le lancement des cotations d'obligations internationales libellées dans une devise étrangère. La Bourse de Luxembourg est, au fil des ans, devenue un lieu privilégié de cotation des emprunts obligataires internationaux. L'analyse de la structure des marchés de la Bourse montre que les segments les plus importants sont celui des obligations avec 29 878 valeurs, et celui des organismes de placement collectif (OPC), luxembourgeois et étrangers, avec 7 229 valeurs. Le compartiment des warrants connaît lui aussi un succès constant et comptait 7 228 valeurs fin juin 2010.

2097

C'est le montant, exprimé en milliards d'EUR, des actifs gérés au

31 décembre 2011 par les fonds d'investissement domiciliés au Luxembourg. Le Grand-Duché comptait alors 3 845 organismes de placement collectif (OPC).

Il s'agit d'une somme colossale, surtout lorsqu'on la rapporte aux dimensions de l'économie luxembourgeoise : les actifs gérés depuis le Grand-Duché représentent plus de 40 fois le montant de son PIB annuel (40,2 milliards EUR en 2010). En pratique, le montant total des actifs gérés par les fonds est supérieur au PIB d'un pays comme l'Italie.

Le Luxembourg dispose d'une solide réputation internationale en matière de savoir-faire et de fiabilité dans le domaine de l'administration et de la gestion de fonds d'investissement, ce qui lui permet d'occuper le deuxième rang mondial après les Etats-Unis en termes d'actifs sous gestion auprès

de fonds communs de placement. Le Luxembourg compte pérenniser sa position en donnant la priorité à la flexibilité et aux solutions sur mesure.

Le premier fonds d'investissement de droit luxembourgeois fut autorisé dès février 1959, mais le secteur ne prit son véritable essor qu'à la fin des années 1980. A cette époque, le Luxembourg a su créer un cadre juridique et réglementaire moderne et concurrentiel dans ce secteur en transposant rapidement la Directive européenne dite «UCITS 1» (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities), attribuant un passeport européen aux fonds d'investissement. Parallèlement au développement du secteur traditionnel des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières), le Luxembourg réalise d'importants efforts en faveur du développement de solutions toujours plus innovantes (Société d'Investissement à Capital Risque (SICAR), Hedge Funds, Société de gestion de patrimoine familial, titrisation, fonds de pension, etc.).

Tous les fonds d'investissement luxembourgeois sont autorisés et contrôlés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

320

Il s'agit du nombre de Professionnels du Secteur Financier (PSF) actifs sur le marché luxembourgeois au 31 janvier 2012.

Soumis à l'agrément ainsi qu'à la surveillance prudentielle de la CSSF, les PSF sont des personnes juridiques de droit luxembourgeois spécialisées dans les opérations financières non bancaires. Leur nombre est en constante augmentation du fait du recours croissant à l'*outsourcing* au sein du secteur financier.

Au 31 décembre 2009, les PSF employaient 13 485 personnes pour un volume bilantaire (provisoire) s'élevant à 22,46 milliards d'EUR.

143

C'est le nombre de banques implantées au Grand-Duché de Luxembourg au 31 janvier 2012.

Le Luxembourg constitue une place financière internationale de tout premier ordre. Parmi ces établissements bancaires, 41 sont originaires d'Allemagne, 16 de Belgique/Luxembourg, 14 de France, 10 de Suisse, 8 d'Italie, 7 de Suède, 8 du Royaume-Uni, 6 des Etats-Unis, 5 du Japon, 4 des Pays-Bas, 4

de Chine, 3 du Portugal, 2 du Brésil, 3 d'Israël, 2 du Danemark et 10 proviennent d'autres pays.

Les banques implantées au Grand-Duché sont notamment spécialisées dans le *private banking* (gestion de fortune pour une clientèle privée), l'assurance (notamment l'assurance-vie), les fonctions de banque dépositaire pour fonds d'investissement et d'administration de fonds, ainsi que dans la distribution de parts de fonds d'investissement.

Le secteur bancaire a su s'adapter et se diversifier au cours des dernières années. Il a ainsi répondu à la demande croissante de la clientèle pour des services de gestion individualisée et d'optimisation fiscale et financière en s'orientant vers des formules de produits « haut de gamme » en matière de gestion de fortune, à savoir le *family office* et le *wealth management*, qui impliquent une gestion privée de patrimoine en intégrant une optique d'optimisation fiscale.

95

Il s'agit du nombre total de compagnies d'assurances – activités vie et non-vie – établies au Grand-Duché fin 2010 (derniers chiffres disponibles).

Outre les activités d'assurances,

le Grand-Duché est un territoire d'accueil privilégié pour les sociétés de réassurance, notamment grâce au savoir-faire local et au cadre réglementaire et fiscal approprié. En 2010, 244 compagnies de réassurance étaient ainsi agréées par le Commissariat aux assurances, organe régulateur du marché de l'assurance.

38

Selon le Haut Comité de la Place Financière (2012), « *Etude d'impact de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise* », le secteur financier a été en 2010 directement et indirectement à la source de 38% du PIB luxembourgeois (impact direct : 33%). L'impact direct des banques était à lui seul estimé à 10% du PIB.

Le secteur financier constitue le principal moteur de l'économie luxembourgeoise. Toutefois, conscientes des risques pour le pays d'une trop forte dépendance de l'économie à un seul secteur d'activité, qui plus est fortement volatil, les autorités luxembourgeoises poursuivent une politique de diversification du tissu économique national (commerce électronique, recherche, technologies de la santé, secteur de la distribution, etc.), tout en soutenant activement le développement et la diversification du secteur financier.

En 2008, un partenariat public-privé efficace a donné naissance à *Luxembourg for Finance*, l'agence pour le développement de la place financière.

30

Toujours selon le Haut Comité de la Place Financière, 30% des recettes fiscales perçues par l'Etat luxembourgeois en 2010 provenaient du secteur financier (impact direct : 25%), les banques ayant à elles seules contribué aux recettes fiscales à raison de 12%.

17

Enfin, le poids du secteur financier dans l'emploi total était de 17% en 2010, dont les banques contribuaient à hauteur de 62%, ou encore à raison de 11% relativement à l'emploi total.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Association des Banques et Banquiers Luxembourg, ABL,
(www.abbl.lu)

Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissements
(www.alfi.lu)

Association des compagnies d'assurances
(www.aca.lu)

Bourse de Luxembourg
(www.bourse.lu)

Commission de Surveillance du Secteur Financier, CSSF,
(www.cssf.lu)

Observatoire de la Compétitivité
(www.odc.public.lu)

Luxembourg School of Finance, LSF,
(www.lsf.lu)

Luxembourg for Finance
(www.luxembourgforfinance.lu)

Commissariat aux assurances
(www.commassu.lu)

LA SIDÉRURGIE, UNE INDUSTRIE HISTORIQUE AU GRAND-DUCHÉ

2 506 000

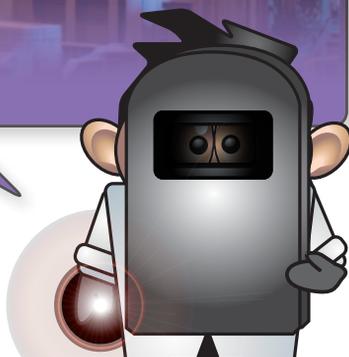
Il s'agit, exprimée en tonnes, de la quantité totale de produits laminés fabriquée au Luxembourg au cours de l'année 2010 (dernières données disponibles). L'industrie sidérurgique luxembourgeoise a, par ailleurs, produit 2 548 000 tonnes d'acier liquide.

273 811

ArcelorMittal, dont le siège est situé à Luxembourg, est aujourd'hui le plus gros sidérurgiste mondial. En 2010, il employait 273 811 personnes dans le monde pour une production de 90,6 millions de tonnes d'acier et un chiffre d'affaires de 78,0 milliards USD.

6 070

Au 31 décembre 2010, 6 070 personnes travaillaient pour l'industrie sidérurgique au Luxembourg.



Si sa contribution au PIB est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle a été, il n'en reste pas moins que l'industrie sidérurgique fut pendant longtemps la locomotive de l'économie luxembourgeoise, et ce jusqu'à la crise de la sidérurgie dans les années 1970. En 1960, l'industrie sidérurgique contribuait pour 31% au PIB luxembourgeois. En 1974, dernière année des « trente glorieuses », l'industrie sidérurgique (exploitation minière comprise) occupait environ 25 000 personnes, soit 16% de l'emploi national. Les années 1975-1985 ont été synonymes de graves difficultés pour l'industrie sidérurgique au niveau mondial, notamment en raison d'importantes surcapacités de production.

L'industrie luxembourgeoise a été très sévèrement touchée par la crise et n'a pu survivre que grâce à de très profondes restructurations et du fait de l'intervention de l'Etat, notamment par la mise en place d'aides à l'investissement.

En 2001, la fusion du luxembourgeois ARBED, du français Usinor et de l'espagnol Aceralia donne naissance à ARCELOR, l'un des leaders mondiaux de la sidérurgie qui fusionnera à son tour en 2006 avec Mittal Steel.

L'histoire du Luxembourg reste à tout jamais liée à celle de l'industrie sidérurgique.

Luxembourg est également le siège de la société Paul Wurth, filiale d'ArcelorMittal et l'un des leaders dans le domaine de la conception et de la réalisation d'équipements mécaniques et de systèmes et procédés pour hauts fourneaux.

La Recherche et Développement (R&D) assure l'essor de la société et son positionnement dans les productions à haute valeur ajoutée. Paul Wurth gère un portefeuille de 600 brevets protégés dans le monde entier. En 2008, elle employait 1 450 personnes dans le monde dont 560 au Luxembourg. Le chiffre d'affaires en 2010 s'est élevé à 577,3 millions d'EUR.

Les produits de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise ont un fort contenu technologique et sont de véritables ambassadeurs du savoir-faire luxembourgeois. Ainsi, les fondations de la Freedom Tower de New York, tour de 533 mètres de haut en construction sur le site de l'ancien World Trade Center, sont renforcées par des poutrelles en acier provenant de l'usine ArcelorMittal de Differdange. D'un point de vue technologique, l'usine de Differdange était la seule au monde capable de produire et de laminier ce type de poutrelles géantes.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Statec (www.statec.public.lu)
Portrait économique et social du Luxembourg
(www.portrait.public.lu)
ArcelorMittal (www.arcelormittal.com)
Paul Wurth (www.paulwurth.com)
Histoire du patrimoine industriel du Luxembourg
(www.industrie.lu)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET E-COMMERCE

143

En 2010, on comptait au Luxembourg 143 abonnements à des services de téléphonie mobile pour 100 habitants, soit un des ratios les plus élevés d'Europe (122 en moyenne pour l'UE 27), derrière la Finlande, la Lituanie, l'Italie et l'Autriche. A titre de comparaison, ce ratio s'élevait à 101 en France, 113 en Belgique et 127 en Allemagne.

Ce niveau particulièrement élevé au Grand-Duché peut en partie s'expliquer par la souscription par les frontaliers d'abonnements au Luxembourg, population qui, n'étant pas résidente, ne figure pas au dénominateur de cet indicateur.

35,3

Il s'agit de la part des emplois de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'économie du Grand-Duché en 2010. La proportion d'emplois TIC a augmenté de 1240



points de base (différence de 12,4%) depuis 1995, ce qui représente de loin la plus importante augmentation des pays membres de l'OCDE. A titre de comparaison, l'Irlande a connu une augmentation de 950 points de base (9,5%) sur la période. La Belgique, l'Allemagne et la France ont connu une augmentation de 400, 210 et 210 points de base respectivement (4,0%, 2,1% et 2,1%).

D'importantes entreprises internationales se sont implantées au Grand-Duché ces dernières années dont Tele2 (en 2000), Verizon Business (2001), Skype (2003), Apple iTunes (2004), Amazon (2005), PayPal (2007), Vodafone (2007), ou encore NetFlix et Kabam (2011) – sans compter les nombreuses petites start-ups du secteur, moins connues du grand public.

Cet engouement s'explique en partie par un cadre fiscal attrayant qui permet d'appliquer, pour l'instant et pour encore quelques années, le taux normal de TVA au Grand-Duché de Luxembourg aux ventes de produits et de services réalisées via Internet dans toute l'UE.

Au-delà de l'attrait fiscal, une véritable politique sectorielle a été mise en place au Luxembourg, le dotant de nombreux atouts.

En matière de sécurité électronique, Luxtrust, autorité de certification créée en 2005, délivre et gère des certificats électroniques d'un très haut niveau de sécurité permettant, de fait, de répondre au besoin de sécurité du secteur du commerce électronique.

Le Grand-Duché est également sur les devants de la scène en matière de connectivité à haut débit. Teralink, filiale de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (P&T Luxembourg), relie le Luxembourg à Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Paris et Strasbourg, permettant ainsi aux entreprises sises sur le territoire grand-ducal de bénéficier de connexions à large bande internationales pour développer leurs activités depuis le Luxembourg. L'offre à haut débit s'est encore étoffée avec la mise en place d'une collaboration entre Datacenter Luxembourg, Inexio et P&T

Luxembourg pour lancer leur première plate-forme internationale de connectivité depuis Luxembourg jusqu'à Francfort. A noter également que le développement de LuxConnect permettra de renforcer encore l'offre en matière de connectivité à haut débit.

Depuis 2008, le Luxembourg propose également un cadre attractif pour la gestion de la propriété intellectuelle et des noms de domaine. Ainsi, le Luxembourg est le premier Etat membre de l'Union européenne à offrir un environnement fiscal favorable pour la gestion de portefeuilles de noms de domaine. Enfin, le Luxembourg se veut proactif au niveau de la régulation. Il est régulièrement le premier Etat membre de l'Union européenne à transposer les directives clés s'appliquant au secteur, comme en 2006 en matière de signature électronique et de commerce électronique ou en 2011 avec la transposition du cadre réglementaire européen.

**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS**
**Portail Medias
et Communications**
(www.mediacom.public.lu)
LuxConnect
(www.luxconnect.lu)
Luxtrust (www.luxtrust.lu)
Eurostat
(www.ec.europa.eu/eurostat)

EDUCATION ET RECHERCHE AU LUXEMBOURG

13 054

Il s'agit, exprimées en PPA (Parité de Pouvoir d'Achat), des dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement selon Eurostat en 2009 (dernière année pour laquelle une comparaison internationale a été menée). Il s'agit de loin du montant le plus élevé parmi les pays de l'UE.

Cet indicateur évalue les sommes dépensées par élève/étudiant par les gouvernements centraux, régionaux et locaux, les ménages privés, les institutions religieuses et les entreprises. Les dépenses comprennent celles en personnel, en équipement et les autres dépenses courantes.

Il est à noter que les dépenses élevées ne sont en rien un gage de bons résultats scolaires. Les résultats qu'a obtenus le Luxembourg dans le cadre de l'étude PISA en sont la preuve.



7,66

Le nombre de chercheurs au Grand-Duché est deux fois plus élevé que la moyenne européenne. On dénombre en effet au Grand-Duché 7,66 chercheurs pour 1 000 personnes actives, tandis que la moyenne de l'UE 27 n'est que de 6 chercheurs pour 1 000 personnes actives.

Cette proportion élevée de chercheurs s'explique par la présence au Luxembourg de nombreux centres de recherche privés appartenant à des groupes internationaux, tels que Goodyear, Dupont de Nemours, Delphi, Husky et I.E.E.

5

Cinq écoles internationales sont implantées au Grand-Duché.

Il s'agit :

- de l'International School of Luxembourg ;
- de la St George's International School ;
- de l'Ecole européenne ;
- du Lycée Vauban ;
- Ecole Française du Luxembourg EFL.

2,5

Selon les données d'Eurostat pour l'année 2007 (dernières données disponibles), les élèves luxembourgeois apprennent en moyenne 2,5 langues étrangères aux niveaux ISCED 2 et 3 (premier et second cycles de l'enseignement secondaire), soit le niveau le plus élevé en Europe. Ce chiffre est d'autant plus impressionnant que le luxembourgeois n'est pas considéré comme une langue étrangère.

1,68

Le Luxembourg a consacré en 2009 1,68% de son PIB à la recherche, soit 634,6 millions d'EUR. La moyenne de l'UE 27 s'élevait alors à 2,1% du PIB.

La recherche et l'innovation sont un élément-phare de la politique de diversification économique du Luxembourg.

La spécificité du Luxembourg tient au fait qu'environ 70% des dépenses en matière de recherche émanent du secteur privé. Du côté du secteur public, jusqu'à ces dernières années, l'effort de recherche demeurait relativement faible. La création de l'Université du Luxembourg en 2003 devrait permettre d'infléchir la tendance dans les années à venir. Dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 », le Gouvernement a par ailleurs fixé comme objectif national un taux d'intensité de R&D de 2,6% du PIB, avec un partage de 1,8-1,9% (environ 70%) pour la recherche privée et 0,7-0,8% (environ 30%) pour la recherche publique.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Luxinnovation (www.luxinnovation.lu)
Université du Luxembourg (www.uni.lu)
Fonds National de la Recherche (www.fnr.lu)
Observatoire de la Compétitivité (www.odc.public.lu)
Eurostat (www.epp.eurostat.ec.europa.eu)

LE LUXEMBOURG ET LA LOGISTIQUE



656 653

Il s'agit du volume de fret, exprimé en tonnes, ayant transité par l'aéroport de Luxembourg au cours de l'année 2010. Le centre de fret luxembourgeois se classe ainsi au 5^e rang européen, derrière Paris, Francfort, Londres et Amsterdam, et au 27^e rang mondial.

Le Grand-Duché est le siège de la société Cargolux, opérateur tout-cargo spécialiste du fret aérien. Fondée en 1970, la société s'est très bien développée (plus de 12% de croissance annuelle entre 2000 et 2009) et figure aujourd'hui parmi les plus importantes compagnies de fret aérien au monde (1^{er} rang européen et 9^e rang mondial). En 2010, elle employait 1 477 salariés dont 1 120 basés au Luxembourg, desservait plus de 90 destinations, disposait de 40

bureaux à travers le monde et transportait 683 380 tonnes de fret.

Pour l'économie luxembourgeoise, le développement des activités liées à la logistique est considéré comme essentiel car il représente une voie de diversification potentielle dans un pays bénéficiant d'une localisation stratégique au cœur de l'Europe.

1 267 421

Il s'agit, exprimé en tonnes, du trafic global du complexe portuaire de Mertert en 2010.

Situé sur le tronçon médian de la Moselle canalisée, à environ 208 km du Rhin, le Port de Mertert s'étend sur une superficie totale de 65 hectares. Il constitue une infrastructure de première importance pour le transport des produits sidérurgiques et pétroliers.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Administration de l'aéroport de Luxembourg
(www.aeroport.public.lu)

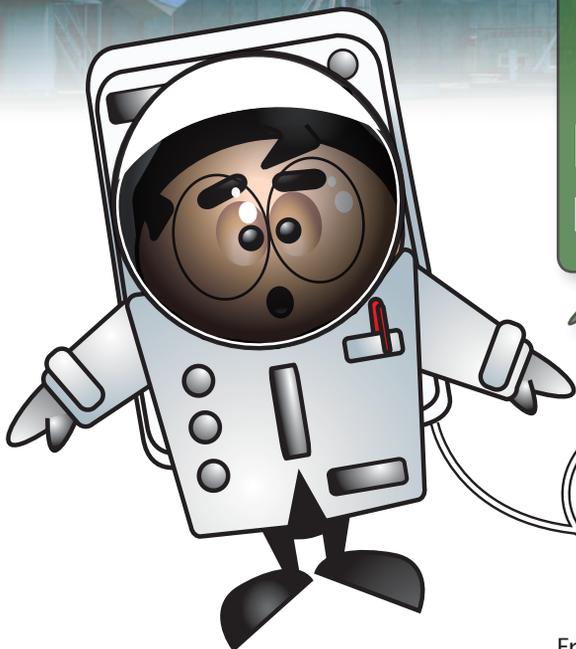
Statec (www.statec.public.lu)

Cargolux (www.cargolux.com)

Ministère de l'économie (www.eco.public.lu)

Observatoire de la compétitivité (www.odc.public.lu)

Société du port de Mertert (www.portmertert.lu)



LE LUXEMBOURG ET L'ESPACE

50

Il s'agit du nombre de satellites luxembourgeois en orbite autour de la Terre et en activité en 2010.

Le premier groupe satellitaire au monde, SES, est implanté au Grand-Duché de Luxembourg. Il constitue un véritable fleuron de l'industrie luxembourgeoise en matière de communication.

En 2005, le Luxembourg est officiellement devenu un Etat membre de l'Agence Spatiale Européenne (ESA). Le Grand-Duché participe notamment aux programmes de télécommunication, d'observation de la Terre, de technologie et de navigation de l'ESA.

L'adhésion du Luxembourg à l'ESA souligne la volonté du gouvernement de promouvoir le Grand-Duché comme lieu d'implantation de projets innovateurs de technologie avancée. Les opportunités de développement offertes par cette

adhésion combinées au savoir-faire technologique des acteurs nationaux en la matière créent un environnement particulièrement propice au développement de nouvelles activités économiques dans le domaine spatial.

Dans le cadre du programme de formation de grappes technologiques (« clusters ») lancé par le gouvernement en 2001 et dont la mise en œuvre revient à Luxinnovation, l'agence pour la promotion de l'innovation, l'« aerospace cluster » a été constitué en 2003. Ce cluster vise à faciliter le développement économique des entreprises luxembourgeoises spécialisées dans ce secteur, en stimulant les interactions des unes avec les autres, et à développer davantage ce secteur de haute technologie en attirant d'autres sociétés sur le territoire luxembourgeois.

La constitution du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) en février 2005 a également permis aux entreprises luxembourgeoises de créer des synergies, tant aux niveaux national et européen que dans les secteurs privé et public.

A ce jour, le Luxembourg compte une trentaine d'entreprises actives dans le secteur aérospatial. Témoin du développement important de l'industrie aérospatiale du pays, le premier satellite 100% made in Luxembourg, VesselSat1, a été lancé le 12 octobre 2011.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

SES
(www.ses.com)
Luxinnovation
(www.luxinnovation.lu)
**Groupement luxembourgeois
de l'aéronautique
et de l'espace**
(www.glae.lu)
Agence spatiale européenne
(www.esa.int)



LE LUXEMBOURG, UN PAYS PRÉSENT SUR LES OCÉANS DU GLOBE

236

Le Luxembourg détient la plus grande flotte de navires du monde pour un pays enclavé.

Le pays dispose en effet de deux régimes d'immatriculation des navires. Le premier, le registre public maritime, fut créé en 1990 et concerne les navires exploités commercialement. Le second, le registre de plaisance, date de 1997 et concerne les navires à usage privé ou de moins de 25 tonnes.

Au 31 décembre 2010, 236 navires commerciaux battaient pavillon luxembourgeois, pour un tonnage total de 1 692 186 tonnes, dont :

- 61 navires à passagers
- 53 avitailleurs offshore et remorqueurs
- 32 dragues
- 22 citernes
- 19 porte-conteneurs
- 18 barges
- 13 navires rouliers
- 11 navires spéciaux
- 3 « General Cargos »
- 3 vraquiers
- 1 ponton



L'attrait du pavillon luxembourgeois tient principalement à un cadre légal attrayant, au respect des normes européennes et des principaux traités internationaux auxquels le Grand-Duché est partie prenante. Il s'agit notamment de ceux régissant la sécurité des navires, la protection de l'environnement, ainsi que les conditions de travail des gens de mer.

**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS**
**Commissariat aux affaires
maritimes (www.cam.etat.lu)**
**Organisation Maritime
Internationale (www.imo.org)**

DU VIN, MAIS AUSSI DE LA BIÈRE

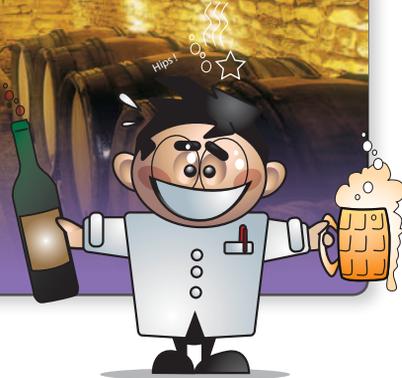
215 000

Les Luxembourgeois sont amateurs de bière et en produisent. En 2010, plus de 215 000 hectolitres ont été produits dans le pays. Quelque 101 000 hectolitres de Bofferding ont été produits cette année-là, suivis de Diekirch (environ 70 000 hectolitres), de la Battin (26 902 hectolitres) et de la Simon (environ 16 000 hectolitres). A l'heure actuelle, 3 grandes brasseries sont encore en activité, la brasserie Bofferding (Bofferding, Battin), la Brasserie de Luxembourg (Diekirch, Mousel) et la Brasserie Simon. Le Luxembourg compte plusieurs petites brasseries artisanales (données de production non disponibles).



110 200

Il s'agit de la quantité en hectolitres de vin produit au Luxembourg au cours de la saison 2010.



Tout le long des 42 kilomètres de la Moselle luxembourgeoise allant de Schengen à Wasserbillig, les viticulteurs luxembourgeois exploitent 1 241 hectares de vignes de différents cépages : Elbling, Rivaner, Auxerrois, Pinot blanc, Pinot gris, Riesling, Gewürztraminer, Pinot noir, Chardonnay.

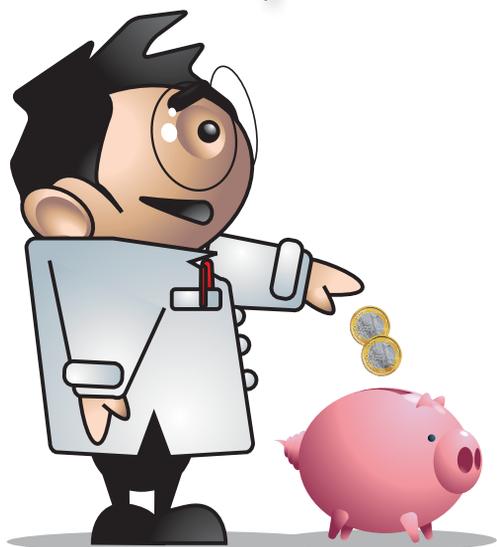
Le vignoble luxembourgeois produit pratiquement exclusivement des vins blancs, les vins rouges (Pinot noir) représentant 6,2% de la production totale. Le Luxembourg exporte du vin (51 400 hectolitres pour l'année 2008/2009) : 66% de l'exportation de la production part en Belgique, ce qui en fait le premier pays importateur de vins luxembourgeois devant l'Allemagne (28%), la France (5%) et les autres pays (1%).

**POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS**
**Ministère de l'agriculture,
de la viticulture et du
développement rural**
(www.ma.public.lu)
Chambre d'agriculture
(www.lwk.lu)
Statec
(www.statec.public.lu)

LE LUXEMBOURG ET L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

1,09

En 2010, le Luxembourg a consacré 1,09% de son Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement, ce qui correspond à un montant de 304 millions EUR. Le Luxembourg figure ainsi, avec la Suède, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, dans le groupe des 5 pays industrialisés qui consacrent plus de 0,7% de leur revenu national brut à la coopération au développement, conformément aux recommandations de la résolution 2626 adoptée le 24 mars 1970 par les Nations Unies.



Le Luxembourg met en œuvre une ambitieuse coopération au développement (objectif d'au moins 1% de son RNB) et se place ainsi résolument au service de l'éradication de la pauvreté dans les pays les moins développés.

Ces actions s'inscrivent dans la mise en œuvre - d'ici 2015 - des objectifs du millénaire pour le développement (ONU). Les principaux secteurs d'intervention de la coopération relèvent du domaine social : l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. Les initiatives pertinentes dans le domaine de la microfinance sont encouragées et appuyées.

D'un point de vue géographique, la coopération luxembourgeoise poursuit, par souci d'efficacité, une politique d'intervention ciblée dans un nombre restreint de pays partenaires.

Actuellement, les dix pays-cibles de la coopération luxembourgeoise sont le Vietnam, le Laos, le Nicaragua, le Salvador, le Niger, la Namibie, le Cap-Vert, le Sénégal, le Mali et le Burkina-Faso. Le choix de ces pays-cibles est principalement déterminé par l'indice composite sur le développement humain de ces pays (PNUD).



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Ministère des Affaires étrangères
(www.mae.lu)
Lux-Development S.A.
(www.lux-development.lu)
ONG Luxembourgeoises
(www.ongd.lu)

LE GRAND-DUCHÉ DANS LE MONDE

0,0017%

des terres émergées du globe.

Le Luxembourg se classe ainsi par sa superficie au 166^e rang mondial.

0,0073%

de la population mondiale (170^e rang).

29^{ÈME}

place financière au monde selon le Global Financial Centres Index.

2^{ÈME}

place financière pour les fonds d'investissement.

0,87

Il s'agit de l'indice de Développement Humain (IDH) du Luxembourg (25^e rang mondial) tel qu'il apparaît dans la version actualisée du Rapport mondial sur le développement humain 2011 édité par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'IDH est un indicateur multidimensionnel du développement



utilisant les données concernant la longévité, la scolarisation, l'alphabétisation et le niveau de vie afin de fournir un indice de la qualité de vie.

Il est à noter que le score global du Luxembourg est biaisé par l'indicateur relatif à l'enseignement supérieur. Le Grand-Duché enregistre en effet des résultats modestes quant à la part de la population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui diminue mécaniquement son score global.

Au niveau international, le Luxembourg est membre, souvent d'ailleurs fondateur, de la quasi-totalité des grandes organisations et institutions internationales :

- la Banque mondiale ;
- le Conseil de l'Europe ;
- le Fonds Monétaire International (FMI) ;
- l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ;
- l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ;
- l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ;
- l'Organisation des Nations Unies (ONU) ;
- l'Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) ;
- l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ;
- l'Union européenne (UE) ;
- l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) ;
- l'Unesco.



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg
(www.gouvernement.lu)
Programme des Nations Unies pour le Développement
(www.undp.org)
Fonds Monétaire International
(www.imf.org)
Eurostat (www.ec.europa.eu/eurostat)



www.comquest.lu - avril 2012



WWW.CC.LU